

ENTENTE DES GÉNÉRATIONS ■ Pour accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'emploi et l'entreprise

Les conseillers d'Égée ne chôment pas

La trentaine de retraités membres de l'association départementale Égée, donnent de leur temps pour aider des jeunes à démarrer dans le monde du travail.

Laurence Coupérier

Is ont « la passion de transmettre », selon le slogan de l'association Égée - Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise - créée il y a une trentaine d'années, et structurée en équipes départementales.

Celle du Puy-de-Dôme (qui a une antenne clermontoise et une antenne issoirienne) compte une trentaine d'adhérents. Elle est coordonnée par Alain Dauphin, auquel va succéder très prochainement Bernard Carlhian comme délégué départemental.

Transmettre aux jeunes leur expérience et leurs connaissances

Ces conseillers sont des retraités bénévoles, impliqués dans le bénévolat économique avec une finalité sociale.

La plupart d'entre eux ont exercé des responsabilités, soit



en entreprise soit dans l'administration, au cours de leur vie professionnelle, et souhaitent faire profiter les plus jeunes générations des compétences acquises et de leur expérience. Objectif : rompre l'isolement, favoriser les échanges et l'entraide.

Les « 3E » d'Égée définissent leurs principaux domaines d'intervention : l'éducation, l'emploi, l'entreprise.

Ainsi, les conseillers interviennent dans le milieu scolaire (lycées, collèges, sections BTS et bacs pro) où ils organisent des

sessions de simulations d'entretiens d'embauches, assurent une aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation, les préparent aux techniques de recherche d'emploi. Ils peuvent aussi participer à des jurys d'examens (certificats de qualification).

Appel aux bénévoles

Égée a obtenu, en 2012, l'agrément des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public. Dans ce cadre, les conseillers puydômois ont rencontré plus de sept cents

collégiens et lycéens, pour leur faire découvrir le monde des entreprises et des métiers.

Dans le champ de l'emploi, ils accompagnent des jeunes qui sont au chômage, en insertion, ou bien des seniors pour une reprise d'activité.

Les conseillers Égée interviennent aussi dans le milieu de l'entreprise, où ils sont adossés aux Chambres consulaires. Ils mènent leur action en lien avec les multiples structures partenaires de l'emploi des jeunes, ainsi que les collectivités, et un partenariat a aussi été signé

avec le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) du Puy-de-Dôme.

Conformément à leur charte de déontologie, les conseillers accompagnent les créateurs ou repreneurs d'entreprises « afin de les guider et de leur donner une aide adaptable en fonction de chaque situation rencontrée ». Cet accompagnement a des durées très variables, en fonction de chaque situation, et peut aller de un an à trois ans.

Et pour pouvoir mener à bien ses missions, Égée lance un appel aux retraités qui voudraient venir renforcer le groupe local de conseillers. ■

Contact. Égée Puy-de-Dôme, Maison des associations, 11 rue des Saulées, à Chamalières (tél. 04.73.37.43.67 ; cuver@egee.asso.fr). Les adhérents tiennent une réunion mensuelle sur place.

RÉSEAU

Utilité publique. Égée, qui est reconnue d'utilité publique depuis 2013, compte 1.800 conseillers au niveau national. L'association fait partie du réseau national France Initiatives, qui octroie des prêts d'honneur, et elle assure dans ce cadre des missions de parrainage. En 2018, Égée Puy-de-Dôme a notamment soutenu vingt repreneurs ou créateurs, a accompagné 200 candidats en certificats de qualification.